

Image not found or type unknown



Mise en liquidation d'une succession : Salaire différé

Par **marc1**, le **03/01/2016** à **20:30**

malgré une décision de justice du tribunal de Grande Instance datant de 2008, lors d'un litige ,lors du partage de la succession, le notaire chargé de la succession ne procède pas à la liquidation de la succession prétextant qu'il est dans l'incapacité de payer les salaires différés , procedure trop lourde à ses yeux . Que faire ?